

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE JARZE VILLAGES DU 7 juin 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le 7 du mois de juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN J.P, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, EDIN, JOBERT, GERFAULT, LENOGUE, LUCIEN, LINARD, ORIEUX, LE MARREC, MAUXION.

Absents excusés : Mr BERARDI Marc

Mr CONGNARD André

Mme DESPLATS Raphaël donne pouvoir à Mme CULLERIER Vanessa

Mr GUILLEUX Michel donne pouvoir à Mme HEUVELINE Sylvie

Absents :

Mme LOISON Katy

Mr TUFFIER Jérôme

Mme BEAUDOIN Pauline

Convocation : 02/06/2021

Affichage : 10/06/2021

Secrétaire de séance : Mme HEUVELINE Sylvie

Observations sur le dernier compte-rendu : Néant

Madame le Maire informe le Conseil Municipal avoir signé dans le cadre de ses délégations permanentes les documents suivants :

- Devis de l'imprimerie Loire Impression d'un montant de 2183.50 € TTC pour la conception et la réalisation d'une brochure de 16 pages pour la saison culturelle 2021

- Contrat de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet Isabelle BRICHET-LHUMEAU pour l'aménagement du parking de l'école du Grand Noyer pour un coût de 4 000 € HT.

1 – AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

1-a Bilans 2019 et 2020 et tarifs 2021/2022 de l'accueil périscolaire

Madame Nathalie LEGRAND présente les bilans soumis à la commission des affaires scolaires le 11 mai 2021 :

✓ Bilans 2019 et 2020 de l'accueil périscolaire (APS)

APS	année 2019		année 2020	
Charges		quantité		quantité
Salaires	71 147.88 €	4439 h	62 914 €	3781 h
Mise à Disposition agents CCALS	13 163.60 €	684 h	11 266 €	578 h
Frais secrétariat	1 460.00 €		1 489 €	
Téléphone	913.20 €		936 €	
Electricité	1 046.07 €	6075 kWh	1 341 €	7818 kWh
Eau	338.35 €	107.25m3	346 €	105 m3
Chauffage	2 200.88 €	45000 kWh	1 970 €	36762 kWh
Maintenance/Assurance/vitres	522.00 €		532 €	
Achats	1 868.00 €		670 €	
TOTAL CHARGES	92 659.98 €		81 463 €	
Produits				
CEJ CAF	580 €		580 €	
PSO CAF	14040 €		13334 €	
Participation familles	33 189 €	14 447	22 734 €	9832
TOTAL PRODUITS	47 809 €		36 648 €	
RESTE A CHARGE	44 851 €	48%	44 816 €	55%

✓ Tarifs 2021/2022 de l'accueil périscolaire

La commission propose une augmentation de 2 % des tarifs pour l'année scolaire 2021/2022

Simulation augmentation tarifs APS de +2%

Tranches Quotient Familial	par 1/2h	plage entière matin (1h15)	plage entière soir (2h15)	augm° par 1/2h
<336	0.46 €	1.14 €	2.06 €	0.01 €
337 à 600	0.84 €	2.08 €	3.74 €	0.02 €
601 à 1000	0.87 €	2.16 €	3.89 €	0.02 €
1001 à 1400	0.90 €	2.23 €	4.03 €	0.02 €
1401 à 1800	0.95 €	2.38 €	4.26 €	0.02 €
> 1800	1.01 €	2.53 €	4.55 €	0.02 €

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette augmentation de tarif.

1-b Bilans 2019 et 2020 et tarifs 2021/2022 de la pause méridienne

✓ Bilans 2019 et 2020 de la pause méridienne

PAUSE MERIDIENNE	année 2019		année 2020	
Charges		quantité		quantité
Salaires	137 360 €	7855 h	144 594 €	8127 h
Mise à Disposition agents CCALS	22 698 €	1159 h	25 169 €	1282 h
Restoria (repas)	73 218 €	36036	56 052 €	26924
Pain	1 732 €		1 315 €	
Produits entretien	2 659 €		5 182 €	
Electricité	1 321 €	7887kWh	1 141 €	6498kWh
Eau	677 €	215 m3	691 €	211 m3
Chauffage	2 698 €	55000kWh	2 414 €	45000kWh
maintenance/vitres/assurance	562 €		593 €	
Frais de secrétariat	1 460 €		1 489 €	
Achats	1 927 €		1 714 €	
TOTAL CHARGES	246 311 €		240 354 €	
Produits				
PS CAF	17 696 €		15 434 €	
Participation familles	119 552 €	36036	89 134 €	26924
TOTAL PRODUITS	137 248 €		104 568 €	
RESTE A CHARGE	109 063 €	44%	135 787 €	56%

✓ Tarifs 2021/2022 de la pause méridienne

La commission propose une augmentation de 2 % des tarifs pour l'année scolaire 2021/2022

Simulation augmentation tarifs PM de +2%

QF	repas actuel	+2%	+2%/repas
<336	2.54 €	2.59 €	0.05 €
337-600	2.92 €	2.98 €	0.06 €
601-1000	3.05 €	3.11 €	0.06 €
1001-1400	3.17 €	3.23 €	0.06 €
1401-1800	3.30 €	3.37 €	0.07 €
>1800	3.43 €	3.50 €	0.07 €

Hors commune

QF	repas actuel	+2%	+2%/repas
≤ 600	3.49 €	3.56 €	0.07 €
> 600	4.37 €	4.46 €	0.09 €

Décision du Conseil Municipal : Le Conseil Municipal valide ces nouveaux tarifs à l'unanimité.

Remarque de Mme Patricia LENOGUE qui rapporte le mécontentement de familles sur la qualité des repas servis au restaurant scolaire. Mme LEGRAND explique que les repas sont confectionnés dans la cuisine

centrale de Restoria à St Barthélémy d'Anjou, selon des critères exigeants en terme de qualité et provenance des produits, tout en respectant strictement les normes en vigueur régissant la restauration scolaire. Cependant, il faut être conscient qu'on ne peut pas comparer la restauration collective en liaison froide avec les repas préparés à la maison. Mme HEUVELINE précise que la restauration scolaire est ouverte aux familles désireuses de découvrir le fonctionnement et d'y déjeuner. Dans ce cas, que ces familles prennent contact avec la mairie ou les services périscolaires pour réserver. Cette proposition est également valable pour les conseillers municipaux. L'important est d'échanger et d'être à l'écoute de toutes les familles.

1-c Coût de fonctionnement pour les élèves de l'élémentaire et de la maternelle pour l'année 2020

Après avoir pris connaissance des frais de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires publiques, Madame le Maire propose d'arrêter comme suit le coût de fonctionnement :

	2019	2019	2020	2020
Charges école élémentaire		<i>consommation</i>		<i>consommation</i>
Chauffage (gaz)	4 556.09 €	93000	4 077.60 €	76102
Electricité	2 124.23 €	12561	2 145.73 €	12342
Eau	2 054.56 €	703	1 217.91 €	382
téléphone	464.56 €		479.73 €	
produits entretien	2 734.91 €		5 329.52 €	
Personnel	22 640.06 €	1432	23 828.25 €	1485
Budget des écoles	10 134.78 €		10 092.23 €	
location photocopieur et maintenance info	2 003.49 €		2 068.91 €	
assurance bâtiment	348.76 €		342.10 €	
maintenance (elect/extincteurs/chaudière)	378.31 €		382.48 €	
entretien vitres	401.37 €		204.57 €	
location classe modulaire	- €		- €	
TOTAL CHARGES ELEM.	47 841.11 €	113%	50 169.04 €	100%
EFFECTIF ELEMENTAIRE au 31/12/N	126		132	
Prix revient ELEM.	380 €		380 €	
Charges école maternelle				
Chauffage (gaz)	4 302.41 €	88000	3 850.57 €	71865
Electricité	1 679.11 €	9538	2 701.44 €	15878
Eau	1 320.79 €	452	719.68 €	226
téléphone	298.64 €		283.47 €	0
produits entretien	2 583.48 €		5 034.43 €	0
Personnel	101 812.65 €	5411	101 518.38 €	5150
Budget des écoles	6 886.96 €		5 657.77 €	
location photocopieur	1 287.96 €		1 251.66 €	
assurance bâtiment	271.66 €		266.54 €	
maintenance (elect/extincteurs/chaudière)	386.31 €		390.32 €	
entretien vitres	434.82 €		221.62 €	
location classe modulaire	- €		- €	
TOTAL CHARGES MATER.	121 264.80 €	102%	121 895.87 €	102%
EFFECTIF MATERNELLE AU 31/12/N	81		78	
Prix revient MATER.	1 497 €		1 563 €	

- Coût d'un élève en maternelle : 1 563 €
- Coût d'un élève en élémentaire : 380 €

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal valide ces coûts de fonctionnement

Mme Elisabeth MARQUET fait part aux conseillers, compte tenu de la hausse des effectifs pour la rentrée prochaine, une demande d'ouverture d'une classe supplémentaire a été faite à l'Inspection Académique.

2 – CREATION D'ADRESSES

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur tout le département et l'obligation faite aux communes de plus de 2000 habitants de réaliser un plan d'adressage, il devient nécessaire que chaque habitation dispose d'un numéro et d'un nom de voie unique pour permettre l'accès aux offres internet en très haut débit, améliorer l'acheminement postal, les livraisons, l'intervention des services de secours et la géolocalisation.

Mme Anita MAUXION prend part à la réunion à 21h15

Création d'adresse sur la commune déléguée de Lué en Baugeois :

► Chemin du Tertre :

N°200 / Parcelle N°ZD0030 / Le Tertre Lué en Baugeois / Mme et Mr FOIN Dominique

► Route de la Tuffière :

N°678 / ZD0102 / L'Humeau qui fane / Mr MERCIER DE BEAUROUVRE Christian

N°1015 / Parcelle N°ZC0062 / Le Pont des Roches / EARL COIGNARD-BENESTEAM

N°1018 / Parcelle N°B0457 / La Tuffière / Mme BAUQUET Madeleine

N°1097 / Parcelle N° ZC0061 / Le Pont des Roches / Mme et Mr COIGNARD J.Claude et Danielle

N°1101 / Parcelle N°ZC0044 / Le Pont des Roches / Mme et Mr BENESTEAM Fabrice

N°1309 / Parcelle N°ZC0052 / La Pinochère Lué en Baugeois / Mme CHAVETON Ghislaine

N°1318 / Parcelle N°ZC0055 / La Vieille Tuffière / Mr et Mme DE CREMIERS Lionel et Catherine

► Chemin du Haut Tiré :

N°131 / Parcelle N°ZE0001 / ZE0005 /Le Haut Tiré / Mme et Mr RAIMBAULT Alphonse

► Route de la Brosseraye :

N°132/ Parcelle N°ZC 0051/ La Tuffière Brulée / Mme et Mr ROUSSEAU J.Michel

N°336/ Parcelle N°ZC0058 / Le Pont des Roches / Mme et Mr COIGNARD Frédéric

N°1049 / Parcelle N°ZC0017 / La Brosseraye / Mme et Mr JUSTIN Eric

► Route de la Perraudière :

N°675 / Parcelle N°A0498 / La Dorée / Mr ROBERT Didier

N°746 / Parcelle N°A0509 / La Vieille Perraudière / Mme LE TOURNEUX DE LA PERRAUDIERE Claude

N°768 / Parcelle N°A0908 / La Perraudière – L'Orangerie / Mme LE TOURNEUX DE LA PERRAUDIERE Elisabeth

N°770 / Parcelle N°A0908 / La Perraudière / Mr et Mme LE TOURNEUX DE LA PERRAUDIERE Louis René et Edith

N°772 / Parcelle N°A0908 / La Perraudière / Mr et Mme LE TOURNEUX DE LA PERRAUDIERE François et Odile

N°774 / Parcelle N°A0908 / La Perraudière / Mr et Mme LE TOURNEUX DE LA PERRAUDIERE Bernard et Colette

N°1432 / Parcelle N°A0301/ Le Grand Souvigné / Mr et Mme LE TOURNEUX DE LA PERRAUDIERE Bernard et Colette

N°2219 / Parcelle N°A0296 / Le Petit Tarry / Mme et Mr PASZKIEWICZ Ladislas et Cécile.

► Route de La Croix Chardon :

N°548 / Parcelle N°ZB0003 / La Croix Chardon / Mr et Mme DEMETZ Antoine et Christelle

N°898 / Parcelle N°ZB0002 / La Diardière / Mr ROBERT Henri

► **Route du Gennetay :**

N°715 / Parcelle N°A0338 / Le Gennetay / Mr et Mme D'AMÉCOURT Yves et Sophie

► **Route de Bauné :**

N°771 / Parcelle N°B0457 / La Tuffière / Mr MERCIER DE BEAUROUVRE Christian

N°890 / Parcelle N°ZE0099 / La Lande Lué / Antenne ATC FRANCE

Décision du Conseil Municipal : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Mr Dominique CHAPON présente le bilan financier de la réalisation du plan d'adressage sur Jarzé Villages qui a fait l'objet de 16 délibérations, de mars 2019 à juin 2021, pour la création de 405 adresses au total :

➤ **Engagement humain :**

- 1 agent administratif (formation, traitement des courriers, enregistrement sur logiciel IGN, Arcopole, fichier Médiapost-DGFIP) pour environ **150 h**
- 1.5 agents technique (pose des panneaux, confection des mats) pour environ **130 h**

➤ **Engagement matériel :**

- **190** panneaux routes et chemins livrés et posés
- **405** numéros de maison livrés et distribués

➤ **Engagement financier :**

- Coût panneaux routes et chemins + brides: **8830 €**
- Coût mâts (220m de tubes carré de 40 et 80mm) : **765 €**

Total : 9595 €

Remerciements à l'ensemble des différents acteurs qui ont participé à cette mission d'intérêt public (agents communaux et élus de Jarzé Villages).

3 – VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEMML POUR LES OPERATIONS DE REPARATION DU RESEAU DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Vu l'article L5212-26 du CGCT,

Vu la délibération du Comité Syndical du SIEMML en vigueur à la date de la commande décidant les conditions de mise en place d'un fonds de concours,

ARTICLE 1

La collectivité de JARZE VILLAGES décide de verser un fonds de concours de 75% au profit du SIEMML pour l'opération suivante :

- EP025-21-47 : « suite contrôle technique, remise en conformité du candélabre 12 rue Saint Martin à Beauvau
- Montant de la dépense : 198.19 € HT
- Taux du fonds de concours : 75%

- Montant du fonds de concours à verser au SIEMML : 148.64 € HT

Les modalités de versement du fond de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEMML en vigueur à la date de la commande.

ARTICLE 2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Décision du Conseil Municipal : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

4 - AFFAIRES DIVERSES

4-1 Modification du temps de travail de poste d'adjoint technique territorial

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de l'emploi suivant :

- un poste d'Adjoint technique territorial permanent à temps non complet (8/35h)

En raison de la réorganisation des services techniques, Madame le Maire propose, de modifier, à compter du 15 juin 2021, le temps hebdomadaire moyen de travail de l'emploi suivant :

- le poste d'Adjoint technique territorial permanent à temps non complet de 8/35h à 12/35h

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord.

4-2 Admission en non-valeur

Madame le Maire propose de valider l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables d'un montant de 76.08 € suivant l'état transmis par la trésorerie de Seiches-sur-le-Loir.

Décision du Conseil Municipal : Le Conseil Municipal valide cette admission en non-valeur à l'unanimité.

4-3 Projet d'aménagement du parking de l'école du Grand Noyer

Mr François EDIN présente le projet d'aménagement du parking de l'école du Grand Noyer modifié selon les remarques formulées lors de la réunion du Conseil Municipal du 18/01/2021. Les travaux comprennent :

- les terrassements et talutage
- la pose de bordures Type T1 (environ 210ml)
- la création d'espaces de stationnement en enrobé (environ 850 m²)
- la création d'un piétonnier en stabilisé (environ 30m²)
- la fourniture et la pose de candélabres (3U)

Prix annoncés HT :

1- terrassement 8 000 €

2- Réseaux pluviales	10 000 €
3- Voirie	60 000 €
4- Réalisation des espaces verts	7 000 €
5- Fourniture et pose des candélabres	10 000 €

TOTAL 95 000 €



Lancement de la consultation le 7 juin 2021 jusqu'au 2 juillet 2021. Rétro planning :

- réception des plis jusqu'au 2 juillet 2021 à 12h
- ouverture des plis le 2 juillet 2021 à 14h
- analyse des offres le 5 juillet 2021 à 9h
- Démarrage des travaux le 19 juillet ou début septembre

Mr Dominique GERFAULT se questionne sur l'utilité du parking par rapport à son coût. Il est rappelé que ce parking servira non seulement aux parents, mais aussi aux enseignants ainsi qu'aux nombreux agents municipaux (mairie et services périscolaires). Ce parking permettra ainsi de libérer du stationnement rue de la Mairie et Grand'rue pour les usagers de la mairie et des commerces.

4-4 Création d'une commission « Problématique signalétique centre bourg »

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'elle souhaite créer une « commission signalétique ». Sylvie HEUVELINE et Dominique GERFAULT se proposent de l'animer et d'organiser une première réunion avant la pause estivale.

Décision du Conseil Municipal : Mr Dominique CHAPON souhaite intégrer cette commission. Les élus souhaitant participer à cette commission peuvent s'inscrire par mail auprès de la mairie.

5 - INFORMATIONS DIVERSES

- CCALS : un exemplaire du bilan d'activités 2020 de la CCALS est remis à chaque conseiller afin d'en discuter à la prochaine réunion de conseil municipal.
- Proposition de prolonger le cheminement piéton de la Prée en déplaçant le talus et en créant un passage de 2 mètres de large maximum pour circuler seulement à pied. Cela permettrait aussi de planter des arbres dans le cadre de l'action « une naissance, un arbre ». Ce projet est validé par l'ensemble des conseillers.
- Bilan du 1^{er} Caféchange qui a eu lieu le 5 juin 2021 : Mr David LUCIEN informe qu'une vingtaine d'habitants se sont déplacés et ont apprécié cette initiative permettant ainsi de bons échanges. Quelques idées et projets ont été abordés notamment sur la problématique de la vitesse sur route départementale 766 et les incivilités. De nouveaux habitants ont profité de l'occasion pour venir se présenter et poser des questions. Le Prochain Caféchange aura lieu le 12 juin à Beauvau de 10h à 12h, rue d'Aïs.
- Point sur la communication : Mme Alexandra PRAIZELIN demande aux personnes qui ont un compte Facebook de ne pas hésiter à partager les informations que la commune met en ligne.
- Mme Nadine LINARD présente le bilan des courses virtuelles de Lué organisées le 8 et 9 mai : 3727 € récoltés grâce aux 126 dons, l'objectif des 4 000 € est presque atteint.
- Point sur l'aménagement de l'aire de petit passage pour les gens du voyage : les mises en service de l'eau et de l'électricité ont été réalisées, il ne reste plus que le bloc sanitaire à créer.
- Diffusion d'un diaporama sur les différents chantiers réalisés sur la commune.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 19 juillet 2021 à 20h30